Image not found or type unknown

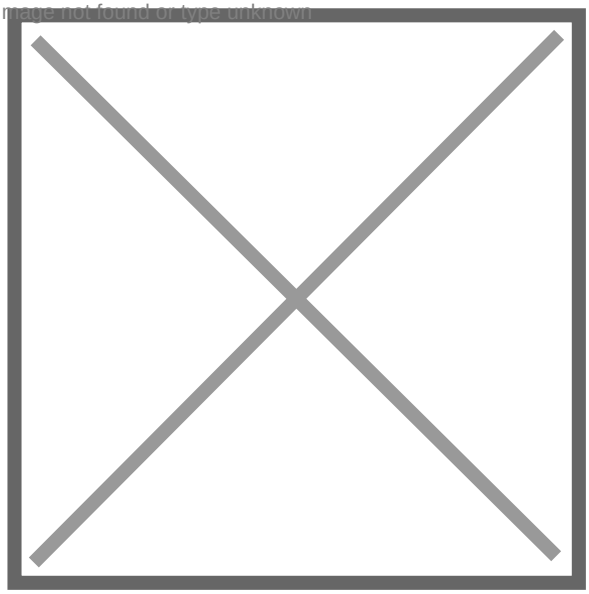

Credit pour achat voiture

Par **juju2012**, le **07/04/2015** à **17:14**

bonjour
je me permet de venir dans vos discussions car j ai un peu le meme probleme
mon mari a effectue en 2003 un credit pour achter une voiture chez credipar c etait un credit garage.
suite a un accident survenu quelques mois apres mon mari na plus payer car il voulait attaquer son ex qui a lepoke lui a accidenter la voiture laffaire a ete classer sans suite .
par la suite n ayant aucune nouvelles nous avions oubliez cette dette je lavoue.
puis depuis kelkes mois ils essayent de nous contacter et nous on envoyer en dernier une injonction de payer avec un titre executoire. le titre executoire datte de 2004 mais le probleme c est quil y a plusieurs sommes sur celle ci du coup deja on ne sait meme pas qu es ce quon doit et je precise que nous l avons eu en courrier normal et non en recommander.
et aujourdhui jai vu sur notre comptebancaire que nous avons un saisi attribution sur le compte courant ainsi que sur le livret a la ou je recois les perstations familliales de la caf.
que doi je faire? dois je payer cette dette ou jai le droit au delai de prescription?merci de nous aider on ne sait pas quoi faire

Par **patrice1811**, le **14/04/2015** à **16:15**

BONJOUR marque de politesse
En France les dettes peuvent être réclamés pendant 30 ans certains organismes revendent même les dettes à d' autres entreprises. Perso je ne prends jamais de crédit. je pose mon argent sur un compte qui me rapporte 8% par semaine et quant j' ai la somme je la retire et j' achète cash.

[fluo]**vous racontez des bêtises, le délai de prescription varie selon le type de dettes. par contre vous devriez nous indiquer quel est l'établissement qui vous verse 8% par semaine**[/fluo]

Par **juju2012**, le **15/04/2015** à **17:04**

MERCI PATRICK MAIS C EST BIEN BEAU DE DIRE DE METTRE SUR UN COMPTE MAIS DE NOS JOURS C PAS FACILE DE METTRE DE LARGENT DE COTE SACHANT QUE SEUL MON MARI TRAVAILLE ET QUE NOUS AVONS UNE ENFANT A NOURRIR. MOI CE QUE JE VEUX SAVOIR SI C EST NORMAL LEUR FACON DE FAIRE

Par **jodelariege**, le **15/04/2015** à **17:50**

bonjour ,Patrice, faites profiter tout le monde de vos solutions pour aider juju sur ce site et pas en message privé.et quel est l'organisme qui vous fait gagner autant d'argent,?

Par **moisse**, le **15/04/2015** à **18:29**

Bonsoir,
Ceux ne sont pas des bétises, mais des con....
Tant pour la prescription des dettes, en général 2 ans mais jamais 30 ans, que celle des crimes.
Quant aux intérêts de 8% à la semaine, hors prêts maffieux cela n'existe pas.
La prescription du titre éxécutoire antérieure à 2008 est de 30 ans, ramenée à 10 ans depuis 2008/
Ce qui signifie que la validité du titre perdure jusqu'en 2018.

Par **moisse**, le **16/04/2015** à **08:17**

Bonjour,
[citation]Je vois Moisse que tu parles vraiment sans savoir. renseignes toi avant de dire n' importe quoi et de de mettre la parole des autres en doute. et de mettre leur honnêteté en doute.[/citation]
Je sais de quoi je parles, et je crois que tes connaissances juridiques tiennent au dos d'un timbre
poste.
[citation] Pour précision certains amis du Bénin par exemple gagnent plus de 200 euros par mois alors que le salaire mensuel dans ce pays est de 50 euros par mois. [/citation]
On touche enfin au but.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **jodelariege**, le **16/04/2015** à **16:19**

bonour à tous ,à patrice 1811 quelle solution pratique donnez vous? beaucoup de blabla et lorsque l'on parle du Bénin , de la cote d'ivoire ou autre pays d'Afrique on a tout compris.....

Par **patrice1811**, le **16/04/2015** à **16:20**

Joedelariege. voici un lien mais j' ai peur qu' il ne soit soustrait par le modérateur.
http://myModule25.com/difou.
juju2012: on peut toujours trouver pour placer et patienter en attendant que les choses s' arrangent . Mes sacrifices ont payés cette semaine j' ai dépassé les 430 euros. Il faut savoir que 53 euros rapportent 1000 euros en 8 mois. Plus haut vous avez mon adresse mail. Un proverbe dit je peux vous conduire à la fontaine mais je ne peux pas boire à votre place.

Par **moisse**, le **16/04/2015** à **16:24**

C'est en effet un proverbe qu'on entend souvent sous le baobab.
J'ai dit ce que j'avais à dire sur la prescription, pour le reste chacun fait ce qu'il veut de son argent et des miroirs aux alouettes.

Par **patrice1811**, le **16/04/2015** à **23:21**

Tu en fait une belle alouette moisse ou plus exactement une bonne dinde.Instruit toi.
quant à jodelariege tu n' as rien compris comme d' habitude tu te fais un scénario sans chercher à te renseigner. demain c' est vendredi matin et j' aurai plus de 430 euros à rajouter à mon capital. Mais c' est vrais que ce n' est pas donné à tout le monde d' être assez intelligent pour s' e, sortir. On ne joue pas dans la même coure. faites un effort les glandeurs pour vous instruire.
juju2012: Je t' ai donné la solution. A toi de voir.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés